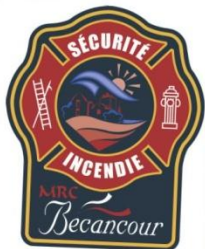


Service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour

SSIRMRCB



LE NUMÉRO CIVIQUE VISIBLE EN TOUT TEMPS

Lors de vos déplacements dans les municipalités, je vous invite à porter une attention particulière à l'identification des numéros civiques des bâtiments. Ceux-ci sont parfois présents et bien lisibles, mais vous remarquerez qu'à plusieurs endroits les numéros civiques sont difficilement lisibles, voire absents.



UTILITÉ

Le numéro civique d'un immeuble n'est pas un élément décoratif ou utile seulement pour la poste. Ce numéro est la référence principale pour le repérage rapide d'un lieu par les intervenants d'urgence, le jour comme la nuit.

RÉGLEMENTATION

D'ailleurs, le règlement incendie précise la visibilité du numéro civique tel que suit :
« Tout numéro civique se doit d'être bien visible de la voie publique de façon à ce que l'adresse soit visible en tout temps. ».

FAITS

Lors de situations d'urgence, il n'y a pas toujours d'information extérieure permettant aux services d'urgence de pouvoir localiser l'appel.

Un numéro civique bien visible permet aux services d'urgence de repérer de façon plus rapide un bâtiment et ainsi épargner des délais importants.

**Sachant que chaque seconde et chaque minute
sont importantes en situation d'urgence,
il est donc important de s'assurer que les
numéros civiques de nos bâtiments sont bien
visibles en tout temps.**

Sébastien Demers,
Technicien en prévention des incendies
819 288-5694
prevention@mrcbecancour.qc.ca